

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

2025-027

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON cedex 9

Avignon, le 26 février 2025

Tel. 04.32.44.89.30

N° 25/025

Arrêté du Président portant liste d'aptitude d'accès au grade de Médecin territorial de 2^{ème} Classe

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 92-851 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2014-1057 du 16 septembre 2014 fixant les modalités d'organisation du concours sur titres avec épreuve pour le recrutement des médecins territoriaux,

Vu l'arrêté n° 24-102 du 17 juillet 2024 portant ouverture par le Centre de Gestion de Vaucluse, pour le compte de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, d'un concours sur titre d'accès au grade de Médecin territorial de 2^{ème} classe - session 2025,

Vu l'arrêté n°24-189 du 18 décembre 2024 portant composition du jury et fixant les modalités d'organisation des épreuves du concours sur titre d'accès au grade de médecin territorial de 2^{ème} classe - session 2025,

Vu le procès-verbal de la délibération du jury du concours sur titre d'accès au grade de médecin territorial de 2^{ème} classe - session 2025 en date du 5 février 2025,

ARRETE

Article 1 : A compter du 26 février 2025, la liste d'aptitude d'accès au grade de médecin territorial de 2^{ème} classe est établie, par ordre alphabétique, comme suit :

Nom	Prénom
ALLOUCHE	Jonathan
AUTHIER	Magali
BELLIOT	Katazina
BERANGER	Véronique
BROCARD	Corine
CAILLAUD	Agathe
CAPELLE	Anne-Laure
CHABANON-POUGET	Camille
DECROUX	Alice
DUPRÉ	Christelle Marie Simone
GARIN	Maeva
GAUME	Célia Raymonde Jeanne
GAUTHIER	Camille
GELLY	Solenne Marie Benedicte
GUIGNABAUDET	Oriane Evelyne Noemie
GUTIERREZ GETINO	Laura
HEINTZ	Pauline
IKNAYAN	Florence Jacqueline
ION	Ciprian-Dragos
JOURDAN	Anais
LALLEMAND	Marie
MAGRON	Laure Julie Anne
PERCHE	Sophie Marie Isabelle
PIGAGLIO	Aurelie
RONZE	Virginie
ROUVIERE	Anne-Sophie Marie
SALEM	Claire Denise
SOLDINI	Marion
THENOT	Victoire

Article 2 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Une ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.

Le Président,


Maurice CHABERT.